

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTEE PAR LE NOM DE SES RUES

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (quatrième suite)

Nous sommes désormais bien informés sur la réalisation des travaux destinés à la modernisation du centre ville en général, des abords mêmes de l'Hôtel de ville, en particulier. L'organisation et la physionomie de la place telles qu'elles se présentaient depuis plusieurs décennies, le sombre macadam qui avait succédé aux pavés de granit, sont déjà rejetés dans le passé.

L'hôtel de ville reste imperturbable en face de cet intense et subit chambardement. Depuis qu'il a été reconstruit, depuis qu'il a été augmenté de l'imposante aile du sud qui accueille tous les services municipaux, il a connu d'importantes améliorations et certains de ses locaux ont vu se modifier leur affectation. Ainsi la Justice de paix disparue a laissé la place au commissariat de police ; les services de la voirie et les services techniques ont été confiés au service de l'Équipement, puis sont revenus s'installer à l'étage de la mairie ; une bibliothèque enfantine a été créée au rez-de-chaussée du bâtiment ancien.

Les Noyonnais connaissent bien l'intérieur de leur Hôtel de ville pour l'avoir fréquenté à l'occasion des formalités qui accompagnent le déroulement d'une existence, ou pour participer à quelque célébration, ou pour bénéficier de certains services... Ils ont pu alors admirer les œuvres qui en décorent les différentes salles. Dans le hall d'entrée, les deux énormes statues représentant des vertus, maquettes des cariatides destinées à la fontaine et déposées à la mairie en 1955 ; dans la grande salle des guichets, règnent en haut des deux murs les quatre bas-reliefs sculptés par Emile Pinchon pour un pavillon de l'exposition coloniale en 1931 ; dans la vis de l'escalier d'honneur, le maire A. Baudoux fit placer le moulage de la statue de l'illustre enfant de Noyon,

le sculpteur Jacques Sarazin ; non loin de lui, une toile de Joseph Pinchon, Noyonnais comme son frère, représente la remise de la légion d'honneur et de la croix de guerre à la ville de Noyon en 1920 ; sur le premier palier, une toile du peintre Guyaud célèbre l'agriculture ; dans la belle salle du Conseil municipal, sur les trumeaux du côté de la place, M. Paul Lauté a peint les noms de la longue succession des maires de Noyon. Les autres murs sont recouverts de grandes fresques retraçant les principaux moments de l'histoire de la ville au moyen âge, œuvres de trois peintres de la Société des artistes : Pierre Bargeton, Gaston Hoffmann, Jean-Louis de Beaupuy.

Le petit salon d'honneur et la salle des mariages sont eux aussi élégamment décorés et meublés.

Il n'est peut-être pas présomptueux de penser que les parties les plus visibles de cet édifice sont les moins connues. Il s'agit des deux façades que nous voudrions regarder plus attentivement avant de quitter la place.

Nous savons que l'Hôtel de ville actuel succédant au moins à deux constructions a été conçu et réalisé par les maîtres Mathieu et Gilles Réaulme au cours des années 1488 à 1520. Grosso modo, ces façades ont conservé l'aspect primitif qui permet d'apparenter l'Hôtel de ville de Noyon à ceux construits à la même époque à Saint-Quentin, à Compiègne, à Péronne, et en d'autres villes de la région du Nord, bien que les remaniements y aient introduit des éléments d'époques postérieures et que la réparation des graves dommages que tout l'édifice avait subis en 1918 lui ait ôté une partie de son antique authenticité.

Mais une analyse, même superficielle, fait connaître que l'ensemble de l'œuvre marque le passage d'un gothique tardif à un début de cette architecture qui caractérisera bientôt le style dit renaissance. On pourrait avancer qu'il s'agit d'un édifice civil de transition lequel se manifesta à Noyon au cours du passage du rez-de-chaussée à l'étage, peut-être en raison de la lenteur de la construction.

Façade nord - (en bordure de la place)

Les six petites fenêtres du rez-de-chaussée se terminent par une ogive surmontée d'un gâble à contre-courbure s'épanouissant en un épais fleuron. Elles sont accostées d'étroits pilastres surmontés de longs pinacles sculptés et ornés de crochets. À gauche du portail, une porte quelconque au-dessous d'une large fenêtre à arc surbaissée et récemment munie de meneaux.

À l'étage, apparaissent les manifestations de l'art importé d'Italie qui s'épanouira en France dans la deuxième moitié du seizième siècle. Il n'y a pas de surface murale nue : la décoration est maîtresse. Les fenêtres sont de deux largeurs différentes, trois grandes séparées par deux groupes de deux petites. Avant 1918, ces fenêtres étaient à petites bois et à guillotine ; depuis la reconstruction, leur châssis a été transformé et les trois plus larges ont été munies de meneaux croisés qui ont sans doute été rendus nécessaires pour assurer la solidité de la façade. L'ornementation ancienne a été conservée ou reconstituée. Toutes les fenêtres se terminent en anse de panier et leur linteau est orné d'un gâble court à crochets et terminé par un fleuron. Comme au rez-de-chaussée, ces fenêtres sont accostées d'étroits pilastres sculptés supportant de gracieux pinacles fleuris de crochets. Ces pilastres semblent remplir également le rôle de montants aux niches qui les côtoient.

Les niches sont un ornement caractéristique de l'architecture de cette époque ; au nombre de neuf, elles remplissent les espaces compris entre les fenêtres ; à l'extrémité sud, elles sont jumelées ; à l'extrémité nord, la niche est placée en retour dans l'angle formé par la loggia. Furent-elles peuplées de statues ? Si oui, celles-ci furent détruites, dit-on, au cours de la Révolution française. Leur dais très ajouré supporte une pyramide tronquée privée d'ornements, tandis que leur culot est formé d'un écusson maintenu par de petits personnages.

Sur le bandeau qui marque la séparation entre les deux niveaux, sont représentés sculptés, des animaux de basse-cour sur un fond de décoration végétale composée de feuilles de houx, de persil, de chou frisé, autant qu'on peut encore en juger.

LES RESTAURATIONS DU 17^e SIECLE

Le grand portail et la partie supérieure ont été restaurés à partir de 1689 par l'architecte Pierre Binard dans le style Louis XIV et avec les dispositions qu'on retrouve ailleurs, entre autres à la bibliothèque nationale. Le portail, qui était ogival comme son pendant de la façade sud, fut transformé dans sa structure et dans sa décoration, devenant une sorte de monument à la gloire de Louis-le-Grand vainqueur de ses ennemis sur terre et sur mer ainsi que le proclama l'inscription sur le marbre de son fronton.

Evidemment ces louanges seront effacées pendant la Révolution et seront remplacées par cette affirmation toute républicaine : « Maison commune. La publicité et la responsabilité sont la sauvegarde du peuple ».

Au XIX^e siècle, cette devise fera place à la simple indication : « Hôtel de ville », laquelle a disparu à son tour depuis la dernière reconstruction. Le programme de restauration de Binard prévoyait la transformation complète des parties hautes de l'édifice. L'attique (le mur du grenier) est percé de cinq ouvertures circulaires encadrées par un bourellet rainuré ; l'entablement est nettement de style classique ; il est décoré de deux lucarnes sommées d'un fronton en triangle surbaissé dans le tympan duquel est gravée la date de 1690. De chaque côté, elles sont escortées de pots à feu. Occupant la partie centrale, se dresse un fronton circulaire où règne un cadran d'horloge soutenu par deux lions et dominé par le blason de la ville.

Enfin, l'ensemble de l'édifice est surmonté, au faite de sa toiture, d'un campanile octogonal dont le dôme est soutenu par d'élégantes colonnettes. Servant d'observatoire et contenant les cloches « municipales », il remplaça le beffroi après 1557.

La façade sud - (côté cour)

La façade intérieure est moins chargée que l'autre et comprend moins d'ouvertures : au rez-de-chaussée, cinq petites fenêtres ogivales ornées comme dans l'autre façade, trois à gauche du portail, deux à droite. À l'étage, trois grandes fenêtres seulement en tout semblaient à celles de devant, et un cadran solaire autrefois, aujourd'hui disparu. Les fenêtres de l'attique sont rectangulaires dénuées d'ornement. La dimension de cette façade est apparemment réduite par les deux constructions soudées à chacune de ses extrémités : l'aile des services administratifs et la tour octogonale.

Cette disposition remonte à l'origine de l'édifice qui, jusqu'en 1918, comportait, outre le bâtiment qui subsiste en bordure de la place, un bâtiment le long de la rue Sainte Godeberte, tous deux étant reliés par deux ailes latérales, le tout formant un quadrilatère autour d'une petite cour. Au cours des siècles, cet ensemble comportait d'abord les locaux réservés à l'activité des élus et au fonctionnement des services municipaux. Il contient aussi, selon les époques, le grenier à sel, la chapelle, la prison Saint-Jean, la halle au drap, des logements et des salles de réunions ou de festivités diverses. On y louait également des greniers destinés au stockage des marchandises.

L'accès aux étages municipaux se faisait par l'escalier - la belle montée - contenu dans la tour d'angle que nous pouvons encore admirer.

Malgré la contrainte de réduire à l'extrême une matière abondante, ne fallait-il pas que, sans pédanterie aucune, une description suffisante et donc quelque peu technique permette de mieux connaître et apprécier un des chefs-d'œuvre du patrimoine noyonnais, parure de la ville, témoin de cinq siècles de son histoire.

Jean Goumard

(à suivre)